



Verband Schweizer
Privat Fernsehen
Association Télévisions
Privées Suisses

Communiqué de presse

Association Télévisions Privées Suisses, le 24 mars 2022

Contre-arguments de l'Association Télévisions Privées Suisses sur la nouvelle loi sur le cinéma

Les partisans de la nouvelle loi sur le cinéma la présentent sous une forme dangereusement simplifiée. Ils passent sous silence les graves conséquences que cette loi aurait sur les chaînes de télévision privées suisses. L'ATPS s'oppose à une telle loi qui se prévaut du renforcement de la place cinématographique et de la Suissitude, mais qui ne fait en réalité que protéger une niche déjà largement subventionnée. D'autres acteurs importants de la branche audiovisuelle, comme les chaînes du groupe 3+, seront affaiblies. L'ATPS s'est déjà prononcée en faveur du NON au référendum, mais ne peut pas laisser sans réponse les affirmations trompeuses des partisans de la nouvelle loi.

Les partisans de la nouvelle loi sur le cinéma passent sous silence les effets néfastes de la loi sur les chaînes de télévision privées. La place cinématographique suisse ne serait pas renforcée, mais affaiblie.

Les chaînes de télévision privées suisses sont affaiblies

En renforçant l'obligation d'investissement existante, le Parlement affaiblit massivement les chaînes de télévision suisses et s'accommode de suppressions d'emplois et de restructurations. De plus, les productions propres des chaînes de télévision suisses, une partie indispensable de la place cinématographique suisse, sont tout simplement ignorées. La chaîne 3+, par exemple, devrait désormais verser une somme considérable à six chiffres, soit sous forme de commandes, soit cash, aux cinéastes indépendants.

La Suissitude s'affaiblit, l'argent privé est simplement redistribué

Avec la loi révisée sur le cinéma, il n'y a pas plus de Suissitude, mais moins, car l'argent et les commandes des chaînes de télévision privées suisses devraient être redistribués aux cinéastes indépendants. Ces 30 millions de francs serviraient à soutenir des films subventionnés qui ne touchent généralement qu'un public de niche de 2 000 à 3 000 personnes dans les cinémas suisses. En revanche, le nombre de productions propres, qui attirent un public plus large, devraient être diminué, ce qui affaiblirait la place cinématographique. De plus, une part non négligeable de la valeur ajoutée de la création cinématographique subventionnée à hauteur de 120 millions de francs par an se retrouve déjà à l'étranger (coproductions, etc.).

La Suisse à la tête du peloton européen en matière d'obligation d'investissement

Jusqu'à présent, en Europe, la France, l'Italie et le Portugal ont une obligation d'investissement comparable en termes de montant. Mais la majorité des pays européens n'ont soit pas d'obligation rigide pour les chaînes de télévision privées, soit une obligation nettement plus faible. A titre de comparaison, l'Allemagne ne connaît qu'une obligation de contribution comprise entre 0,15 % et 0,95 %. A cela s'ajoute le fait que la nouvelle loi complique déjà considérablement la mise en place de plateformes de streaming pour les chaînes privées suisses.

VSPF | ATPS
Verband Schweizer
Privatfernsehen
Thurgauerstrasse 80
CH-8050 Zürich

info@vspf.ch



Verband Association
Schweizer Télévisions
Privat Privées
Fernsehen Suisses

Contact pour de plus amples informations :

- Roger Elsener | Président de l'ATPS via Michelle Wetzel, assistante info@vspf.ch | Direct +41 44 233 35 10
- Anne Peigné de Beaucé | Directrice de l'ATPS
anne.peigne@vspf.ch | +41 76 443 78 35

L'ATPS défend les intérêts des chaînes de télévision privées suisses sans concession ni quote-part de la redevance, qui s'adressent à un public suisse national et sont financées par la publicité. CH Media et Seven.One Entertainment Group sont membres ordinaires, RTL Deutschland devient membre associé. L'association, active depuis 2022, comprend donc les chaînes 3+, 4+, 5+, 6+, Nick/7+, TV24, TV25, S1, SAT.1, ProSieben, Kabel Eins, sixx, SAT.1 Gold, ProSieben MAXX, Puls 8, RTL, VOX, n-tv, NITRO et Super RTL.

VSPF | ATPS
Verband Schweizer
Privatfernsehen
Thurgauerstrasse 80
CH-8050 Zürich

info@vspf.ch